



Fédération Internationale des Musiciens - Union Nationale CGT des Syndicats d'Artistes Musiciens
Fédération Nationale C.G.T des Syndicats du spectacle, de l'audiovisuel, et de l'Action Culturelle

Syndicat des Artistes Musiciens Professionnels et Enseignants de la musique et de la danse de Lyon et la région Rhône-Alpes

Bourse du travail, Place Olivier Guichard 69003 LYON

contact@sampl-cgt.org

<http://www.sampl-cgt.org/>

COMPTE-RENDU de la réunion du Conseil Syndical du 16/11/2018.

Présents : Mélodie Carecchio, Nicolas Cardoze, Corynne Aimé, Yoan Keravis, Véronique Richard, Aurélia Jeannet, Sylvain Charrier, Eric Le Chartier, Sylvain Ketels

Invités : Antoine Galvani, Nicolas Loubaton

1. Opéra de Lyon

Le nouvel accord sur les déplacements est en cours de finalisation.

Le nouvel accord sur l'audiovisuel est en phase de validation à la ville de Lyon.

La nouvelle grille de rémunération des artistes du chœur devrait être appliquée au 1^{er} janvier 2019, les musiciens ont seulement obtenu un échelon supplémentaire après 26 ans de carrière.

Mathieu Grégoire, enseignant le piano à la maîtrise, n'arrive pas obtenir la titularisation sur un poste de professeur.

2. ONL

Les musiciens se sont prononcés pour la nomination du nouveau directeur musical

3. Saint-Etienne

Le chœur a obtenu une augmentation de son volume d'emploi sur cette saison. Les musiciens de l'orchestre sont difficiles à mobiliser étant donné les différences de statuts et d'intérêts entre les musiciens enseignants et les musiciens intermittents. La direction exige des justificatifs pour les défraiements d'hébergement. NB : après la réunion nous apprenons que la direction renonce à cette exigence.

4. Enseignement

Elections professionnelles : de nombreux adhérents sont présents sur des listes CGT dans plus de 30 collectivités et établissements.

De nombreux dossiers contentieux salariés/employeurs émanent des écoles associatives.

De nombreuses collectivités emploient des contractuels sur des postes permanents. Nous envisageons de faire une action générale auprès de l'ensemble des collectivités pour faire respecter les règles légales.

Corynne travaille à un projet de texte envoyé aux collectivités rappelant la nécessité d'embaucher des enseignants placés sur liste d'aptitude, 47% des postes en France sont occupés par des contractuels.

Affaire urgente dans la région de Lille au sujet d'une enseignante qui risque d'être radiée. Le syndicat de Lille n'étant pas en capacité d'aider rapidement cette personne, le Sampl décide d'accepter cette enseignante en tant qu'adhérente le temps que son dossier soit traité. Elle se syndiquera au syndicat de Lille une fois son affaire résolue.

5. Intermittents

Assurance chômage : le gouvernement a lancé sa feuille de route : 3,9 milliards d'économie. Il y a tout à craindre que le Medef s'attaque aux annexes 8 et 10.

Projet Demos à l'ONL : des problèmes de déclarations se sont posés pour certains musiciens, c'est en voie de régularisation.

Antoine Galvani et Véronique Richard se rendront à Paris le 27 novembre pour la réunion de la Branche nationale des intermittents, leurs frais seront pris en charge par le Sampl.

6. Congrès

Le Congrès du Snam aura lieu les 27 et 28 mai, peut-être à Toulouse.

7. Spedidam

Une procédure est en cours pour recompter les pouvoirs ou faire annuler les élections au CA suite à de curieuses constatations : plus de 2500 pouvoirs identiques à d'autres ont été annulés sans motif logique. Les frais d'avocat devraient être pris en charge par un financement participatif.

*« Artistes, vous le serez quand il vous plaira de l'être, travailleur, vous l'êtes, vous le serez toujours forcément, car il faut vivre »
(Gustave Charpentier)*